

Primes d'assurance avec une part WIR

Payer des primes d'assurances avec une part WIR sans changer de société d'assurances: c'est précisément ce que permet le nouveau partenariat d'assurances conclu entre la Banque WIR et la société Swiss Insurance Union AG.

La possibilité de régler certaines charges répétitives et régulières avec une part WIR constitue la manière la plus aisée de placer des avoirs WIR. Les primes d'assurance constituent de telles dépenses répétitives. Grâce à un partenariat produit conclu entre la Banque WIR et la société d'assurance Swiss Insurance Union AG, ces dernières peuvent désormais être réglées avec une part WIR – dans toute la Suisse et sans devoir changer de société d'assurance.

L'assortiment de prestations WIR de la société Swiss Insurance Union AG couvre les assurances suivantes:

- Assurances mobilières d'entreprise
- Assurances bâtiments
- Assurances responsabilité civile d'entreprise
- Assurances responsabilité civile professionnelle
- Assurances protection juridique
- Assurances techniques (machines, informatique)
- Assurances véhicules à moteur

Les primes et cotisations d'assurances obligatoires de personnes à verser à la Suva ou aux caisses de pensions par exemple ne peuvent pas être réglées avec une part WIR.

Une part WIR pouvant atteindre 15%

La part WIR appliquée à toutes les assurances choses, bâtiments et responsabilité civile se monte à 15% et à 4% pour les assurances pour véhicules à moteur. Certains écarts demeurent réservés. La société Swiss Insurance Union AG détermine les parts WIR exactes dès qu'elle dispose d'un aperçu de tous les contrats d'assurance, après réception des mandats.

La part WIR se calcule sur la prime d'assurance, hors droit de timbre légal, hors éventuels suppléments pour paiement par acomptes et hors toutes les autres taxes légales telles que les versements à des fonds pour dommages naturels et à des fonds de sécurité.

Il n'est pas nécessaire de changer d'assureur

Les assurés qui désirent profiter de cette nouvelle offre peuvent conserver toutes leurs assurances auprès de leurs sociétés d'assurances actuelles. La seule condition est que l'assuré confie un mandat pour la gestion de toutes ses assurances à la société Swiss Insurance Union AG. Cette prestation de service est gratuite pour tous les clients WIR. La société Swiss Insurance Union AG propose par ailleurs un service neutre de comparaison des contrats d'assurance existants. En effet, on l'oublie souvent dans notre vie quotidienne: il est également possible d'optimiser les primes d'assurances.

Vous trouverez le mandat à l'adresse www.wir-broker.ch/downloads



Swiss Insurance Union AG

La société Swiss Insurance Union AG est un courtier en assurances indépendant, enregistré auprès de la FINMA. L'entreprise a été fondée en 2015 et s'est positionnée avec succès en tant que courtier en assurances WIR exclusif. La société Swiss Insurance Union AG collabore avec toutes les grandes sociétés d'assurance et avec divers instituts bancaires. L'entreprise est dirigée par le CEO Andreas Hollecker.



Contact

Questions? wir-broker.ch, 061 921 17 17 ou info@wir-broker.ch

Nous vous attendons avec plaisir!